

Merlevenez

*Animation musicale,
Artisanat, Bijoux,
Produits locaux,*

**Marché nocturne
Merleve'noz**

**Tous les vendredis
du 15 juillet au 19 août**



*Restauration sur place
Buvette,*

**de 18h à 22h30
Place des Tilleuls**

○ Le mot du maire	3
○ Vie municipale	
+ Conseil du 13 décembre 2021	4
+ Conseil du 28 janvier 2021	6
+ Le mot de l'opposition	6
○ État civil	8
○ Vie pratique	
+ Boîte à idées	9
+ Bibliothèque municipale	9
+ Les coups de coeurs de la bibliothèque	10
+ ALSH	12
+ Service accompagnement	13
+ Conseil municipal des enfants	14
+ Cinéma en plein air	16
+ Emploi du feu	17
+ Nuisances sonores	18
+ Animaux	18
+ Urbanisme : DICT	18
+ Communiqués CCBBO	19
+ Déchèterie	19
○ Vie économique	
+ L'épicerie du coin	20
○ Vie des écoles	
+ École Maternelle Publique "Les Mésanges Bleues"	21
+ École Élémentaire Publique "Les Mésanges Bleues"	22
+ Amicale Laïque de Merlevenez	24
+ École Notre Dame de Joie	25
+ APEL de l'École Notre Dame de Joie	27
○ Vie associative	
+ Retro-Gaming Connexion Breizh (RGC Breizh)	28
+ Foyer Culturel Des Jeunes	29
+ Objectif Musical	30
+ L'Union Nationale des Combattants	30
+ Comité des Fêtes	31
+ Judo CLUB	32
+ L'étoile sportive de Merlevenez	32
○ Histoire(s) et patrimoine	
+ Les mémoires d'Eugénie (suite)	33
+ Les noms des villages : Kerdaniel et Kergatorne	34

MAIRIE

- **Tél. 02 97 65 75 08 - Fax 02 97 65 65 55**
- *E-Mail : secretariat.merlevenez@orange.fr*
- Heures d'ouverture :
 - du lundi au vendredi : **8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h15**
 - le mercredi : **8h45 - 11h45**
 - le samedi : **8h30 - 12h00**

PERMANENCES

- **Permanences du Maire et des Adjointes**
sur rendez-vous au 02.97.65.75.08
- **L'assistante sociale** : M^{me} Marie BOUCHER tient ses permanences sur rendez-vous au **02.97.69.54.49**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- **HORAIRES** :
Les horaires peuvent être modifiés en fonction de la situation sanitaire :
 - Mercredi : **10h00 à 11h30 / 15h00 à 16h00**
 - Vendredi : **16h30 à 18h30**
 - Samedi : **10h30 à 12h00**

Le paiement de l'abonnement annuel s'effectue en mairie.
Changement de tarif : Coût : 12€ par an et par famille.

**Pour consulter le catalogue de la Bibliothèque Municipale
ou pour consulter vos prêts rendez-vous sur**
<https://merlevenez-pom.c3rb.org/>
02 97 02 18 32 / merlevenez.multimedia@wanadoo.fr

CENTRES MULTIMÉDIA

- A Plouhinec, Cyber-base - rue Poul Huem
Tél : 02.97.85.82.71
- A Kervignac, Cyber-base - Le Pré Carré, rue du Stade
Tél. : 02.97.65.76.56

DÉCHETTERIE

- **Tél. 02 97 65 61 13**
- Heures d'ouverture :
 - Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45
 - Samedi : **9h00 à 11h45 et 13h30 à 17h15**
 - Le site est fermé les jeudis, dimanches et jours fériés.

La plateforme déchets verts est en travaux et interdite d'accès.

ACCUEIL AU PRESBYTERE

Paroisses de Merlevenez – Nostang et Ste Hélène
8 rue du Presbytère – Merlevenez

- **Tél. : 02.97.65.75.15.**
- Heures d'ouverture :
 - du lundi au samedi : **10h à 11h30**

DÉPÔT LÉGAL : 2^{ème} TRIMESTRE 2022

TIRAGE : 1450 exemplaires sur papier PEFC (gestion durable des forêts)

RÉDACTION : Mairie de Merlevenez

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bruno LE BOSSER

CONCEPTION - IMPRESSION :

HLB Edition Languidic - Tél. 02 97 65 83 70



Chères Merlevenéziennes,
Chers Merlevenéziens,

« **Plus jamais ça** ». Combien de fois ai-je entendu cette expression. Cette locution à la sortie de la seconde guerre mondiale nous invitait, nous conjurait de ne jamais voir recommencer ce spectacle horrifiant d'un conflit militaire. Et pourtant les mêmes scènes se reproduisent, cohorte de réfugiés fuyant leur propre pays avec un choix, partir ou mourir, exactions

multiples sur une population civile sans défense, destruction massive et sans limite d'une région, d'un pays. Spectateurs devant nos écrans, nous assistons avec effroi à la folie meurtrière du genre humain.

Face à cette catastrophe humanitaire, la solidarité s'est mise en place. De nombreuses initiatives organisées par les associations, les communes, ont permis et permettent l'envoi de biens de première nécessité à cette population ukrainienne qui souffre. La commune de Merlevenez a bien évidemment pris part à ces actions et plusieurs collectes ont été réalisées pour répondre à ce besoin humanitaire. Merci à toutes et à tous, pour votre générosité et votre élan de solidarité. Gardons espoir que ce conflit ne perdure.

Plusieurs projets sont en cours de réalisation dans notre commune, cependant la remontée des taux d'intérêt et la révision des prix de marché doivent nous amener à la prudence. La refonte de la salle Xavier Grall et du restaurant scolaire ainsi que les travaux à réaliser dans le bâtiment de l'ancienne poste font partie de ces chantiers que nous avons prévus pour 2022. Ces travaux sont nécessaires et programmés, cependant nous devons redoubler de vigilance pour rester dans les objectifs budgétaires fixés.

Le budget 2022 a été voté récemment avec un équilibre de la section de fonctionnement à hauteur de 3 462 636 € et un équilibre de la section d'investissement à 4 689 245 €. Ce budget prévoit un financement des travaux de réhabilitation de la salle Xavier Grall par le recours partiel à l'emprunt.

Nous avons évoqué plusieurs projets de constructions d'initiative privée. Deux plans d'aménagement ont été validés à ce jour et un 3^{ème} est en cours d'instruction. Notre commune peut demain, voir sa population croître avec l'édification de près de 100 habitations. Le temps administratif ne correspond pas toujours avec le temps d'attente des futurs propriétaires. Il faut se fixer début 2023 pour une obtention des premiers permis de construire.

La commune de Merlevenez possède deux monuments classés, son église du 12^{ème} siècle et la fontaine Maria. Un périmètre de 500m avait été établi autour de ces édifices pour protéger ce patrimoine inestimable. Nous avons souhaité, en plein accord et réflexion avec les architectes des bâtiments de France, revoir ce tracé. Un projet commun a pu rapidement se dessiner et le périmètre des abords a été revu pour prendre en compte la visibilité de nos beaux édifices mais aussi la configuration de nos rues dans le centre bourg. Une enquête a été diligentée par le Tribunal

Administratif de Rennes afin de permettre au public de venir consulter ce projet et de débattre avec la commissaire enquêtrice. A l'issue de cette consultation du public, la commissaire enquêtrice a émis un avis favorable au projet de modification des périmètres de protection aux abords des monuments historiques de notre commune.

Notre église attend depuis plusieurs mois quelques travaux indispensables à son entretien. Ces travaux sont soumis à l'approbation des architectes des bâtiments de France. Sans doute la crise sanitaire a retardé de nouveaux projets mais il devient urgent que cette institution puisse nous répondre rapidement pour engager ces travaux. Nous avons prévu une mise en lumière de ce bel édifice par la pose d'équipements extérieurs qui viendront illuminer ce monument.

Ce lieu de prière a accueilli dans ses murs notre regrettée Marie-Paule qui après 40 ans au sein de la mairie de Merlevenez, nous a dit adieu. Marie-Paule était méticuleuse et perfectionniste. Elle ne pouvait concevoir un travail mal fait. Cela devait être parfait. Disponible, calme et d'une extrême gentillesse, la mairie a perdu une employée modèle mais garde le souvenir d'un visage, d'un sourire que le temps ne pourra effacer.

Les élections présidentielles se sont déroulées le 10 et 24 avril 2022. Ces élections ont vu la reconduction d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République Française. Nous espérons que ce mandat permettra aux communes de continuer à travailler en harmonie avec les services de l'Etat, de disposer de suffisamment de ressources et de reconnaissance pour que la vie au quotidien soit la plus agréable possible. L'état est providence mais la commune apporte l'utile et l'agréable.

Merlevenez a accueilli avec honneur et satisfaction le congrès départemental de l'UNC le 26 février 2022. Nous sommes fiers de cet événement et nous avons pu montrer aux nombreux participants venus de tout le département du Morbihan, notre motivation pour que cette manifestation réponde aux attentes de la Présidente départementale de l'UNC et au nouveau Président de Merlevenez.

Le printemps montre ses belles couleurs, les manifestations sportives extérieures reprennent et c'est toujours avec joie et plaisir que je participe à quelques événements comme la chasse aux œufs le dimanche 24 avril avec les enfants de Merlevenez. Nos jeunes élus ont siégé pour la 2^{ème} fois au Conseil Municipal des Enfants. Motivés, enthousiastes, ils apportent de la fraîcheur et souvent des idées de bon sens. Merlevenez met en place cet été, le vendredi soir, du 15 juillet au 15 août un marché semi-nocturne. Cette manifestation s'inscrit dans un esprit de convivialité et d'échange avec la population. Je souhaite une pleine réussite à cet événement qui pourra se renouveler chaque année si une adhésion est au rendez-vous. Une soirée cinéma est proposée le 8 juillet à partir de 22h au stade de la Madeleine. Nous vous attendons nombreux.

Ces moments de convivialité apportent le plaisir de se retrouver dans une ambiance festive et non chronométrée. Gardons ces moments de joie et d'échange. A très bientôt.

Kenavo

Le Maire, Bruno LE BOSSER



Pour une plus grande facilité de lecture nous avons fait le choix de mettre un résumé des points principaux abordés en conseil municipal.

Les PV des conseils municipaux restent bien entendu à la disposition de toute personne souhaitant les consulter, soit sur le site internet de la commune soit en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

du 13 décembre 2021

○ PRÉSENTS :

Bruno LE BOSSER, Yves GAUTIER, Sandrine HUFFENUS, Sylviane KERZERHO, Didier LE BLIMEAU, Ludovic LE CALVÉ, Renaud LE CORRE, Ludwig LE FLOCH, Sandrine LE FUR, Christelle LE HUEC, Jean-Luc LE LEUCH, Sandrine LE MOING, Nolwenn LE ROUX, Dominique MORANTIN, Martine PARÉ, Lionel TIBULLE, Carole TOSTENE, Pierre BIGOT, Yvan CONGUISTI, Karine DENONFOUX, Karine GUILLEMOTO et Elodie MEZERETTE

○ **ABSENTS EXCUSÉS** : Claude JAFFRE a donné pouvoir à Bruno LE BOSSER

Secrétaires de séance : Dominique MORANTIN et Sandrine HUFFENUS

○ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE COMITÉ DES FÊTES (FÊTES LOCALES)

Cette année, les fêtes locales étaient animées par « Bretagne Evènements » ainsi que par le bagad sonérien Planvour. Le comité des fêtes sollicite une subvention communale afin de les aider à faire face aux frais engagés d'un montant de 1 416,69 €. Le conseil municipal ayant toujours apporté son soutien à l'organisation de cette manifestation, il est proposé d'accorder, comme les années passées, une subvention de 1 400€.

○ SUBVENTION FORFAITAIRE ANNUELLE (CONSEIL PAROISSIAL)

Le conseil municipal décide une actualisation en euros de la subvention annuelle au Conseil paroissial d'un montant de 660 €. (une abstention)

○ TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE

Les travaux en régie concernent tous les travaux réalisés par les services techniques qui viennent accroître le patrimoine de la commune.

	Montant TTC
<i>Budget Commune Travaux réalisés</i>	
Travaux à la salle Paul Gauguin	7 275.70 €
Mur du presbytère	3 910.08 €
TOTAL	11 185.78 €

○ SERVITUDE DE PASSAGE SUR PARCELLE ZM 137 POUR PROJET D'AMÉNAGEMENT FONCIER SUR LA PARCELLE ZM 57 (M. MME GUILLAUME)

La société ATLANTIQUE FONCIER (représentée par Monsieur KERSALÉ) souhaite acquérir la parcelle ZM 57 appartenant à M. et Mme Guillaume.

L'objectif de cette acquisition est de pouvoir réaliser un aménagement foncier d'environ 8 lots. Mais les consorts GUILLAUME ne souhaitent pas diviser leur parcelle ZM 57 (sur la partie nord) ce qui aurait permis de créer un accès à ce projet de lotissement par la rue de la Madeleine. De ce fait, la seule possibilité de desservir cet aménagement foncier (en voirie et réseaux) est de créer une servitude de passage sur la parcelle communale cadastrée section ZM 137.

Le conseil municipal, (une abstention) :

- Autorise la création d'une servitude de passage pour la réalisation de la voie d'accès à la parcelle ZM 57.
- Autorise la création d'une servitude de passage (en enfouissement) pour les différents réseaux (eau potable, eau usée, télécom et fibre optique, ainsi qu'électrique)
- Autorise la création de ces servitudes de passage sous réserve que les parcelles communales ZM 137 et 163 puissent être raccordées sur les réseaux créés sur la parcelle ZM 137.

Ladite servitude sera régularisée aux termes de l'acte de vente par Monsieur et Madame GUILLAUME à la société ATLANTIQUE FONCIER.



○ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2021

La commission vie associative et culturelle s'est réunie le 24 novembre dernier, a examiné les différentes demandes de subventions pour l'année 2021 et propose :

- de revaloriser les montants individuels et les forfaits de 1.5%
- d'attribuer les montants suivants :

Associations communales :

		Adhérents - 20 ans	Total Adhérents	SUBVENTIONS VERSEES
ESM			42	966,00 €
STE CHASSE				- €
COMITE DES FETES	forfait			967,00 €
UNC	forfait			418,00 €
APEL	forfait			418,00 €
AMICALE LAÏQUE	forfait			418,00 €
MOTOR'AIDE				- €
OBJECTIF MUSICAL			15	345,00 €
JUDO			51	1 173,00 €
FCJ	Danse de salon			- €
	Arts du Spectacle			- €
	Théâtre			- €
	Danse Moderne		35	805,00 €
		TOTAL		5 510,00 €

Associations extérieures :

	MONTANT
ADMR	100,00 €
AFM TELETHON	100,00 €
ASSOCIATION AVENIR	100,00 €
RESTO DU CŒUR	300,00 €
PREVENTION ROUTIERE	50,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	300,00 €
PUPILLE (pompier)	100,00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	100,00 €
ADAPEI (papillons blanc)	50,00 €
PALLIANTEC	50,00 €
REVES DE CLOWNS	100,00 €
COMICE AGRICOLE 0,25/habitant	804,50 €
BAGAD KERVIGNAC	50,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE	300,00 €
ECOUTE FAMILIALE INFORMATION TOXICOMANIE	50,00 €
SNSM	100,00 €
SECOURS POPULAIRE	300,00 €
TOTAL	2 954,50 €



○ MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA)

La commune dispose de deux monuments historiques dont les abords sont protégés dans un périmètre de 500 mètres de rayon :

- L'église Notre Dame de Joie, située au cœur du bourg, dont une partie de l'édifice date du XI^{ème} siècle, suivie d'une deuxième phase de construction au XII^{ème} siècle. L'édifice est protégé au titre de son classement aux Monuments Historiques par arrêté en date du 22 septembre 1927,
- La fontaine de Kergonet porte la date de 1729. Elle est située au sud du bourg, à moins de 400m de l'église paroissiale, à proximité de la route de Port-Louis. La source est couverte d'un dôme pyramidal galbé soutenu d'un côté par un mur portant une niche de saint et, de l'autre, par deux piliers en forme de balustres. L'eau se déverse dans deux bassins servant de lavoirs. L'immeuble est protégé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 8 juin 1933.

Suite à une analyse sous l'autorité de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, les deux monuments ont vu une diminution de leurs périmètres de protection passant de 120,39 hectares à 21,30 hectares. Le projet de PDA modifié devra être soumis à une enquête publique afin de pouvoir être annexé au PLU.

Ainsi, suite à la modification des périmètres délimités des abords, seuls les projets situés sur les parcelles comprises dans les nouveaux périmètres définis seront concernés par la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France.

Bruno LE BOSSER conclut en précisant que c'est un tracé qui convient tant à l'architecte des bâtiments de France qu'à la municipalité.

○ CRÉATION D'UN EMPLOI PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE (PEC) – AGENT SOCIAL (MARPA)

Le conseil municipal décide de créer un poste au sein de la MARPA, dans le cadre du dispositif du « parcours emploi compétence » dans les conditions consultables sur le site internet.

○ RECENSEMENT

La collectivité doit organiser les opérations de recensement de la population du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Les agents recenseurs sont recrutés, nommés et rémunérés par la commune. Ils reçoivent une formation de l'INSEE. Il convient de créer 6 postes d'agents recenseurs vacataires, supervisés par un agent coordinateur.

○ RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ NOCTURNE ESTIVAL

La commission « commerce » a procédé à la rédaction d'un règlement de fonctionnement du marché nocturne estival. Le principe de gratuité des tarifs « stationnement Place Publique » pour l'été 2022 est validé.

CONSEIL MUNICIPAL

du 28 janvier 2022

○ PRÉSENTS :

M. LE BOSSER Bruno, Mme PARE Martine, M. LE LEUCH Jean-Luc, Mme KERZERHO Sylviane, M. TIBULLE Lionel, M. LE BLIMEAU Didier, M. JAFFRÉ Claude, Mme TOSTENE Carole, M. GAUTIER Yves, Mme MORANTIN Dominique, M. LE CORRE Renaud, Mme LE HUEC Christelle, Mme HUFFENUS Sandrine, M. LE CALVE Ludovic, Mme LE ROUX Nolwenn, M. LE FLOCH Ludwig, Mme DENONFOUX Karine, Mme GUILLEMOTO Karine et M. BIGOT Pierre.

○ ABSENTS EXCUSÉS :

Sandrine LE FUR (pouvoir à Dominique MORANTIN)
Sandrine LE MOING (pouvoir à Sylviane KERZERHO)
Elodie MEZERETTE (pouvoir à Pierre BIGOT)

Secrétaires de séance : Sandrine HUFFENUS et Dominique MORANTIN

Les élus ont voté à l'unanimité les opérations suivantes :



Vie municipale



○ RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN BÂTIMENT DE LA POSTE

De gros travaux sont à prévoir (couverture à reprendre, changement des ouvertures, isolation thermique, mise aux normes électriques et PMR...)

Le montant HT estimatif de cette opération est de 351 773,67 € HT réparti comme suit :

Honoraires	Montant HT	TVA	Montant TTC
Architecte DPLG	21 212,00 €	4 242,40 €	25 454,40 €
Diagnostic amiante	711,67 €	142,33 €	854,00 €
Mission SPS	3 550,00 €	710,00 €	4 260,00 €
Mission Hand	5 600,00 €	1 120,00 €	6 720,00 €
Mission contrôle technique			
Montant des travaux	320 700,00 €	64 140,00 €	384 840,00 €
Coût de l'opération	351 773,67 €	70 354,73 €	422 128,40 €

Ce projet peut être subventionné par différents partenaires :

Subventions	Montant HT	Tx de subvent°	Montant des Subventions sollicitées
LEADER	351 773,67 €	20%	70 354,73 €
DETR -	300 000,00 €	35%	105 000,00 €
DSIL ou DSIL Plan de relance	351 773,67 €	20%	70 354,73 €
C. Départ	300 212,00 €		35 710,21 €
Autofinancement	351 773,67 €		70 354,00 €
Total			351 773,67 €

A l'issue des travaux ce bâtiment sera loué au GCSMS (Groupement Cantonal de Services Médico-Sociaux) « Ensemble, à domicile » pour y installer leur structure administrative et y réaliser l'accueil du public.

Le loyer est fixé à 1 500 € TTC mensuel.

○ RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE XAVIER GRALL ET EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Montant estimatif des dépenses :

Honoraires	Montant HT	TVA	Montant TTC
Architecte DPLG	101 530,00 €	20 306,00 €	121 836,00 €
Diagnostic amiante	891,67 €	178,33 €	1 070,00 €
Mission SPS	30 000,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €
Mission Hand			
Mission contrôle technique			
Montant des travaux	978 054,00 €	195 610,80 €	1 173 664,80 €
Coût de l'opération	1 110 475,67 €	222 095,13 €	1 332 570,80 €

Ce projet peut être subventionné par différents partenaires :

Subventions	Montant HT	Tx de subvent°	Montant de Subvention sollicitées
LEADER	1 127 476,00 €	30%	338 242,80 €
DETR	300 000,00 €	35%	105 000,00 €
DSIL ou DSIL Plan de Relance	1 127 476,00 €	20%	225 495,20 €
C. Départ	750 000,00 €	20%	150 000,00 €
Autofinancement	1 127 476,00 €		308 738,00 €
Total			1 127 476,00 €

M. JAFFRÉ rappelle que le début des travaux est prévu à la fin de l'année scolaire 2022 et qu'une réouverture de ce bâtiment est espérée en septembre 2023.

Ce projet peut être subventionné par différents partenaires :

Subventions	Montant HT	Tx de subvent°	Montant de Subventions sollicitées
LEADER	1 110 475,67 €	30%	333 142,70 €
DETR	300 000,00 €	35%	105 000,00 €
DSIL ou DSIL Plan de Relance	1 110 475,67 €	20%	222 095,13 €
C. Départemental	750 000,00 €	20%	150 000,00 €
Autofinancement	1 110 475,67 €		300 237,84 €
Total			1 110 475,67 €

○ APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021 (ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT KERGONNET)

Suite au bilan de l'exercice 2021 les comptes de gestion n'appellent ni observation ni réserve de la part de la trésorerie de Lorient.

○ INFORMATIONS DIVERSES :

Achat prévu d'un podium mobile de 43m² pour un montant de 32 139.60 € TTC. Ce podium doit être livré en Avril.
L'acquisition du terrain Le Loir est validée ainsi que la promesse unilatérale d'achat du Shéridan.
Au titre de l'écopaturage, l'arrivée de trois moutons d'Ouessant est prévue Impasse rue Pasteur, ils appartiennent à l'association « les Tontons tondeurs ».

En ce qui concerne le restaurant scolaire les dépenses sont estimées à :

Honoraires	Montant HT	TVA	Montant TTC
Architecte DPLG	101 530,00 €	20 306,00 €	121 836,00 €
Relevé Topographique	800,00 €	160,00 €	960,00 €
Mission SPS	30 000,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €
Mission Hand			
Mission contrôle technique			
Montant des travaux	995 146,00 €	199 029,20 €	1 194 175,20 €
Coût de l'opération	1 127 476,00 €	225 495,20 €	1 352 971,20 €

○ LE MOT DE L'OPPOSITION :

Néant.

Naissances

JANVIER

25 SUPPI BOZEC Maëlan
9 Lotissement La Lande du Ruisseau 1

MARS

14 LE FUR Yenaël 14, rue Anne de Bretagne

La rubrique « Etat civil » est constituée des éléments officiels des registres. C'est pourquoi :

- si une personne n'est pas domiciliée officiellement dans la commune, le décès n'est pas communiqué.
- le décès est communiqué s'il a lieu dans la commune, même si la personne n'y est pas domiciliée.

Mariage

AVRIL

LE GOURRIÉREC David et PERRIN Julie
2 impasse des Lauriers

Décès

JANVIER

04 LE LEVÉ Marguerite 8, rue de la Mairie
ép. BAUDET
12 LE CARRER Nelly 34, rue Anne de Bretagne
25 GUILLEMOTO Mélanie 8, rue de la Mairie (MARPA)
ép. LE PÉVÉDIC

FÉVRIER

02 FLÉGEAU Jean-Yves 5, Kernours
16 COTTY Angélique 10, rue des Ecoreuils

MARS

01 BAL Olivier 40, rue Docteur Laënnec
05 HUSSARD René 16 rue Nouvelle

AVRIL

01 NICOL Marie-Paule 21, rue du Cerf
ép. GOUZERH

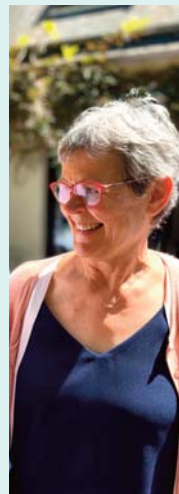
Nous avons également appris le décès 6 janvier de Mme Loyer épouse Pigeau Armelle qui a habité Kermorvant, et le 14 février celui de Mme Le Roux épouse Kerbellec Jeannine, ancienne commerçante de la commune.

HOMMAGE À MARIE-PAULE GOUZERH



Marie-Paule, après plus de 40 ans de travail à la mairie, nous a quittés. Recrutée le 1^{er} octobre 1981, elle accueillait le public, tout en assurant la comptabilité, l'état civil et l'urbanisme au sein de la mairie.

Elle racontait parfois qu'elle avait commencé sur une simple machine à écrire, découvert ensuite le télex et le minitel, avant d'être confrontée à l'ordinateur. Mais rien ne l'a arrêtée, sa détermination et son amour pour son travail lui ont permis de s'adapter à ce nouvel environnement.



Avec le développement de la commune et l'augmentation des effectifs municipaux, Marie-Paule a ensuite plus particulièrement travaillé en comptabilité, au service du personnel et avait en charge l'organisation des élections et du recensement de la population.

Toujours disponible lorsque l'on avait besoin d'elle, que ce soit pour ses collègues, pour les élus, ou encore les habitants et sans ménager ni son temps, ni sa peine, toujours motivée, elle a su, au long de ces années, rester animée par un sens aigu du service public.

Son absence laisse un grand vide, mais aucun de nous n'oubliera son amour des autres, sa douceur et son sourire.

Merci Marie-Paule.

Vie pratique



o Boîte à idées

Votre avis nous intéresse : Vous avez des idées à proposer pour améliorer le bulletin municipal ou le site internet de la commune, des thèmes que vous souhaitez voir aborder, ou bien simplement des idées de rubriques ?

Vous pouvez déposer vos suggestions dans la boîte à idées installée dans le hall d'accueil de la mairie, ou utiliser le formulaire de contact du site internet.



o Bibliothèque municipale

Samedi 30 avril, deux de nos bibliothécaires ont été mises à l'honneur, pour plus de 40 années de bénévolat à la bibliothèque municipale.



Le maire, Bruno Le Bossier, leur a remis une lettre de félicitations du Ministère délégué chargé des sports, ainsi qu'un bouquet et un chèque-cadeau de la part de la commune.

Mais ce sont bien les fresques, dessins et tous les messages de remerciements des enfants des écoles de la commune qui ont le plus ému Claudine Le Flohic et Marie Françoise Lemasson. Elles comptent bien continuer longtemps à recevoir les enfants et les plus grands à la bibliothèque, et partager avec tous leur passion pour la lecture.

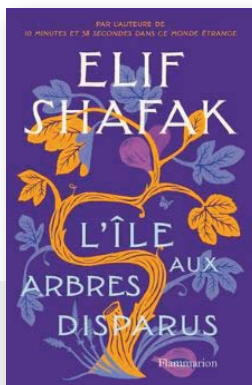
Nous leur présentons de sincères et chaleureux remerciements pour tout le travail et les heures précieuses que ces bénévoles ont su accorder à la protection des ouvrages, à la gestion des prêts, à la tenue des permanences, à l'accueil des enfants et d'une façon plus générale à la gestion de la bibliothèque municipale.



LES COUPS DE CŒURS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Nos bibliothécaires partagent avec vous leurs coups de cœurs du moment !



L'île aux arbres disparus
Elif Shafak

Ce roman commence par un cri et s'achève par un rêve.

Le cri, interminable, est celui que lance aujourd'hui une adolescente de seize ans, prénommée Ada, en plein cours d'histoire dans un lycée londonien.

Le rêve est celui d'une renaissance. Entre les deux a lieu la rencontre du Grec Kostas Kazantzakis et d'une jeune fille turque, Defne, en 1974, dans une Chypre déchirée par la guerre civile. Elif Shafak crée des personnages débordant d'humanité mais aussi de failles et de doutes, d'élan de générosité et de contradictions, pour conter l'histoire d'un amour interdit dans un climat de haine et de violence qui balaie tout sur son passage.

Sa prose puissante convoque un savant mélange de merveilleux, de rêve, d'amour, de chagrin et d'imagination pour libérer la parole des générations précédentes, souvent réduites au silence.



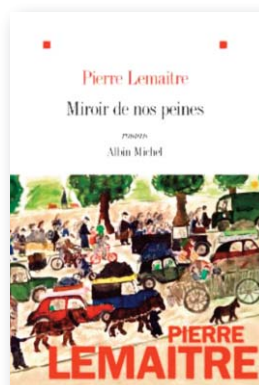
L'ange de Groix
Françoise Le Mer

Il est de ces vies qui, parfois, au hasard d'une rencontre ou d'un évènement, se transforment en destins...

Tel fut le cas du médecin nantais Vincent Lambertin, le jour où, rentrant chez lui harassé, il subit un très grave accident de voiture. Un instant donné pour mort, il reviendra néanmoins à la vie et conservera de sa NDE, ou expérience de mort imminente, un souvenir très précis qui bouleversera sa vie.

Dès lors, il recherchera sans relâche sa femme disparue mystérieusement, un an plus tôt. Caroline est-elle décédée ? Pourquoi alors recevoir des cartes postales écrites de sa main ? Cette enquête personnelle le conduira vers des personnages aux étranges pouvoirs que le cartésianisme de ce médecin reconnu ne pouvait jusqu'alors que réfuter.

Aidé par une jeune journaliste, Hanna Baron, Vincent parviendra-t-il à éclairer son passé ? Qui, d'autre part, peut nourrir des griefs à l'encontre de Lucie Sauveterre considérée pourtant par tous comme l'Ange du bien ?



Miroir de nos peines - Pierre Lemaître

Avril 1940. Louise, trente ans, court, nue, sur le boulevard du Montparnasse.

Pour comprendre la scène tragique qu'elle vient de vivre, elle devra plonger dans la folie d'une période sans équivalent dans l'histoire où la France toute entière, saisie par la panique, sombre dans le chaos, faisant émerger les héros et les salauds, les menteurs et les lâches... Et quelques hommes de bonne volonté.

Il fallait toute la verve et la générosité d'un chroniqueur hors pair des passions françaises pour saisir la grandeur et la décadence d'un peuple broyé par les circonstances.

Secret de famille, grands personnages, puissance du récit, rebondissements, burlesque et tragique... Le talent de Pierre Lemaître, prix Goncourt pour *Au revoir là-haut*, est ici à son sommet.



Trois - Valérie Perrin

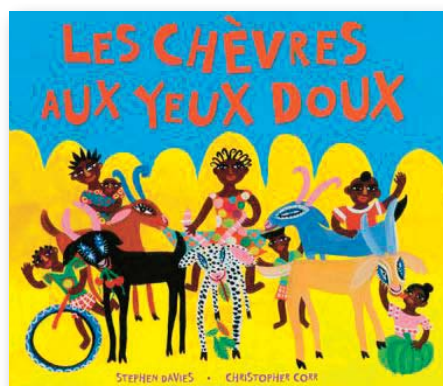
« Je m'appelle Virginie. Aujourd'hui, de Nina, Adrien et Etienne, seul Adrien me parle encore. Nina me méprise. Quant à Etienne, c'est moi qui ne veux plus de lui. Pourtant, ils me fascinent depuis l'enfance. Je ne me suis jamais attachée qu'à ces trois-là. »

1986. Adrien, Etienne et Nina se rencontrent en CM2. Très vite, ils deviennent fusionnels et une promesse les unit : quitter leur province pour vivre à Paris et ne jamais se séparer.

2017. Une voiture est découverte au fond d'un lac dans le hameau où ils ont grandi. Virginie, journaliste au passé énigmatique, couvre l'événement. Peu à peu, elle dévoile les liens extraordinaires qui unissent ces trois amis d'enfance. Que sont-ils devenus ? Quel rapport entre cette épave et leur histoire d'amitié ?

Valérie Perrin a ce don de saisir la profondeur insoupçonnée des choses de la vie. Au fil d'une intrigue poignante et implacable, elle nous plonge au cœur de l'adolescence, du temps qui passe et nous sépare.

Livres pour enfants :



Les chèvres aux yeux doux

Le vieil Al Haji Amadou vivait à Tombouctou, au Mali, un pays très chaud d'Afrique.

Il avait trois épouses, sept enfants et cinq insupportables chèvres aux yeux doux qui mordillaient, mâchonnaient et dévoraient tout ce qu'elles trouvaient sur leur passage. Ses épouses en avaient plus qu'assez et lui adressaient d'amers reproches. Si bien qu'un jour, le vieil Al Haji Amadou décida d'aller vendre les cinq chèvres aux yeux doux au marché.

Mais... est-il si facile de vendre cinq chèvres aux yeux si doux ?



o ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Soleil, bonne humeur et créativité... voilà le leitmotiv des vacances de Printemps.

Les animateurs de la Maison des Petits Fripons ont une nouvelle fois fait travailler leurs méninges pour proposer un programme beau et varié, dans l'optique de satisfaire les enfants présents.

Des activités manuelles ont permis de décorer l'extérieur et l'intérieur de l'ALSH sur le thème du printemps.

Une sortie au parc de Keraveon à Erdeven a donné lieu à une grande chasse aux œufs pour les 3-5 ans et à un rallye photos enfants de 7 à 10 ans. Des ateliers culinaires et sportifs ont complété ces deux semaines de vacances bien remplies.

Une fréquentation en légère baisse a permis d'être plus à l'écoute des besoins et des envies de vos chers bambins.

L'équipe d'animation planche déjà sur le programme des grandes vacances afin de vous faire voyager dans le temps.





o Service accompagnement

Depuis le 31 janvier 2022, le service accompagnement de Merlevenez a mis en place l'atelier équilibre « Prévention des chutes ».

Cet atelier est proposé par « Pour bien vieillir Bretagne », un site d'actions de prévention destinées aux bretons de 60 ans et plus, gratuites et à proximité de chez vous. Huit personnes y participent régulièrement.

Nous avons également l'atelier numérique qui a lieu tous les 15 jours le jeudi matin de 9h à 11h15 avec la cyber base de Plouhinec depuis le 7 décembre 2021.

Nous tenons, d'ailleurs, à remercier tous les intervenants pour leur participation et leur confiance

Le 15 mars dernier, une quarantaine de participants est partie au cinéma le vulcain voir une comédie « Maison de retraite » du réalisateur Thomas Gilou avec comme acteur : Kev Adams, Gérard Depardieu, Daniel Prévost... Lors de cette sortie nous avons rejoint d'autres aînés des communes avoisinantes de Kervignac, Hennebont... Cette séance a été suivie d'un goûter offert par le cinéma « Le Vulcain ».

Fin septembre, une sortie à la journée aura lieu à Saint Caradec, spectacle de « Marie Guerzaille ». Plus de détails seront envoyés par courrier aux bénéficiaires.

Si vous avez des suggestions de sortie, une envie de visite... ne pas hésiter à contacter Sandrine AUREAL à la mairie ou déposer un mot dans la boîte à idées à l'accueil de la mairie.

« Prenez le temps de chanter, de rire, de vous amuser. Tout le monde sait bien qu'après tout, la vie est souvent jolie quand on la prend du bon côté. »

Charles Trenet



o Maison Des Jeunes

Les vacances de Pâques étaient bien remplies à la MDJ, avec des activités en plein air telles que la pétanque, des chasses en tout genre, du hockey sur gazon.

Des sorties au Trampoline Park à Vannes et au Laser Game de Lanester ont complété les activités.

Une matinée à la caserne des pompiers à Plouhinec a permis aux jeunes d'avoir une approche des gestes de premiers secours et de visiter la caserne....





o Conseil municipal des enfants

Les jeunes conseillers du CME se sont rassemblés en mars pour leur deuxième réunion.

Ils sont très motivés et porteurs de beaux projets. Ils ont compris leur rôle de représentant et de porte-parole des jeunes de la commune. Le maire et l'équipe de la commission jeunesse ont remis une écharpe à chaque jeune élu. Ils auront le plaisir de la porter lors de divers événements, comme la commémoration du 8 mai, etc...

Les jeunes élus du CME se sont retrouvés avec beaucoup d'enthousiasme durant trois mercredis matin pour mettre au point leur premier projet : des nichoirs pour les oiseaux. Fabriquer des nichoirs à partir de bouchons de liège s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement.

En effet, le 18 mars 2022 avait lieu la journée mondiale du recyclage. Encadrés par Fabrice Kervadec (responsable animation) et Nolwenn Le Roux (conseillère municipale), les jeunes élus se sont déplacés dans les commerces de Merlevenez pour récupérer des bouchons.

Des équipes se sont ensuite formées et chacune a suivi la fiche de construction mise au point par Fabrice. Pistolets à colle en main et nez rivés sur la notice, le projet pouvait commencer !



Vie pratique



Le mercredi 6 avril fut le grand moment d'installation ! Escabeau, marteau et visseuse en main, (merci à Tidiane Kouyate des services techniques pour l'idée de la fixation), les jeunes élus se sont rendus d'abord à la Madeleine pour trouver un endroit calme qui plairait aux oiseaux.

« Nous nous étions d'abord mis d'accord sur quatre ou cinq lieux de la commune » explique Mathilde. Franchissement d'un petit ruisseau, quelques pieds dans l'eau et quelques coups de marteaux plus tard, le premier nichoir est installé !



Les enfants se dirigent ensuite vers le parc des moutons Impasse rue Pasteur pour la pose du deuxième nichoir.

Les suivants ont été installés à la rentrée des vacances de printemps.





CINÉMA EN PLEIN AIR

MERLEVENEZ
Stade de la Madeleine
VENDREDI 8 JUILLET
22H00 | GRATUIT

L'APPEL DE LA FORÊT
D'après le roman de Jack London, avec Harrison Ford et Omar Sy
Apportez vos coussins, vos couvertures... pour une séance de cinéma à ciel ouvert
En cas de mauvais temps, la projection aura lieu à la salle X. Grall

Merlevenez

La mise en place du cinéma en plein air est à l'initiative de la commission jeunesse avec le partenariat de la MDJ.
Venez avec votre panier pique-nique à partir de 20h et n'oubliez pas vos coussins et couvertures.
La projection débutera à 22h00.



o Emploi du feu

Le temps sec que nous connaissons actuellement est propice à des départs de feu.

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a d'ailleurs noté en avril une recrudescence de ses interventions pour des incendies d'espaces naturels.

A consulter :

L'arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 disponible sur le site internet de la commune

La notice (Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé)



Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du MORBIHAN

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 (résumé des principales dispositions)

Feu sur les plages		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 1)
Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux	Incinérer des végétaux sur pieds	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 2-1)
	Porter ou allumer du feu	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit (cf article 2-1)
	Fumer	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)
	Incinérer les déchets issus de la sylviculture (rémanents de coupe)	
Déchets verts		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 3)
Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 4)
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation (cf article 4)
Végétaux parasités par les organismes nuisibles		POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)
Espèces exotiques envahissantes	Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis, ...)	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars (cf article 6)
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE (cf article 6)
Feux et foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 7-3)
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)		INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISES CI-DESSUS

Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé



o Nuisances sonores



Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être

effectués que :

- Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 (Cf. Arrêté préfectoral du 10 juillet 2014)

Ne laissez pas les chiens, dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, cela porte atteinte à la tranquillité du voisinage.

A tort, beaucoup de personnes pensent pouvoir faire du bruit chez elles jusqu'à 22h.

- **Faux : importuner ses voisins est interdit de jour comme de nuit.**

o Urbanisme : DICT

Vous êtes un particulier et vous souhaitez exécuter des travaux dans votre propriété :

- planter ou élaguer un arbre, tailler une haie,
- construire un garage, une extension, un mur de clôture, une piscine,
- rénover votre toiture ou effectuer un ravalement de façade,
- poser une benne pour y déposer des gravats, effectuer un terrassement, ...

En plus d'une éventuelle autorisation d'urbanisme, depuis le 1^{er} juillet 2012, tout particulier doit, avant d'entreprendre des travaux adresser aux exploitants de réseaux une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT). En domaine public comme en domaine privé, tous les projets et travaux doivent faire l'objet d'une consultation du guichet unique des réseaux, afin d'identifier les réseaux potentiellement présents sur la zone de votre chantier.

Attention : L'absence de déclaration fait courir des risques à vous-même, à votre entourage et à l'environnement. En cas de manquement, des sanctions sont prévues.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service urbanisme de la commune ou vous rendre sur le site

www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr



o Animaux

- **Les déjections canines sont insalubres** et peuvent également être dangereuses pour les piétons qui risquent de glisser sur l'une d'elles.

Les propriétaires disposent de distributeurs à sachets, prévus à cet effet et répartis sur le territoire communal.

- **Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques** dans les parties communes et espaces extérieurs des immeubles, dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics...





o Communiqués CCBBO

Demande d'allocation logement, déclarations trimestrielles, immatriculation de véhicule, perte ou vol de carte grise, renouvellement de permis de conduire, préparer sa retraite, s'inscrire à Pôle Emploi, créer son compte AMELI ...

N'hésitez pas à faire appel à nos agents pour vous aider dans vos démarches en contactant l'accueil de la CCBBO afin de prendre un rendez-vous.



Portes Ouvertes

France services

De la Communauté de communes
Blavet Bellevue Océan

DU 10 AU 14 OCTOBRE 2022

- **Prévention santé**
- **Prestations sociales**
- **Titres sécurisés**
(Pré-demande passeport et carte d'identité - permis de conduire - carte grise)
- **Retraite**
- **Emploi**

Nos horaires
(De préférence sur rendez-vous)
Du lundi au vendredi
9h-12h / 14h-17h

Contacts
02.97.65.62.90 / contact@ccbbo.fr
PA de Bellevue
Allée de Ti Neù 56700 MERLEVEZ

o Déchèterie



À PARTIR D'AVRIL 2022

PENDANT LES TRAVAUX DE LA DÉCHÈTERIE

LE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS SE DÉLOCALISE

DÉPÔTS POSSIBLES SUR LES 3 PLATEFORMES DU TERRITOIRE
UNIQUEMENT AVEC CARTE D'ACCÈS

ZA DE KERMASSONNETTE
OUVERTE 7J/7 DE 8H À 20H
FERMÉE LE VENDREDI DE 8H À 10H
ET LE LUNDI DE 8H À 12H



ZI DU PORZO
OUVERTE 7J/7
DE 8H À 20H

ZA DU BISCONTE
OUVERTE 7J/7 DE 8H À 20H
FERMÉE LE JEUDI DE 8H À 12H



PENSEZ À VALORISER VOS VÉGÉTAUX !

Plus d'informations sur www.capzerodechet.bzh

- **LE BROYAGE**
Pensez à broyer les feuilles coriaces, les brindilles, les petites branches et autres résidus de taille. Ces derniers peuvent être réutilisés sous forme de paillage ou de compost.
La CCBBO accorde une aide financière à la location de broyeur.
- **LE COMPOSTAGE**
Recyclez vos déchets de cuisine (restes de repas, épluchures, marcs de café, sachets de thé...) avec les déchets du jardin en les amassant en tas pour qu'ils se décomposent.
La CCBBO met à disposition gratuitement un composteur par foyer. Pour pouvoir le retirer à la déchèterie de Merlevez, vous devez au préalable venir chercher un bon de retrait au Service Déchets de la CCBBO.
- **LE PAILLAGE**
Déposez vos tontes sèches ou vos broyats de branchages au pied de vos arbustes, haies ou potagers.

PLATEFORME DÉCHETS VERTS

Consignes de tri

DÉCHETS ACCEPTÉS



DÉCHETS REFUSÉS



Pour plus de renseignements, contactez le service Déchets
02 97 65 16 16 - dechets@ccbbo.fr



o L'épicerie du coin

A l'heure où les bourgs sont privés de leurs commerces de proximité, au profit des grands centres commerciaux, nous sommes heureux d'avoir vu l'ouverture, le 17 Mars, de l'ÉPICERIE DU COIN, ce sont Françoise, la maman et son fils Axel, qui vous accueillent.

Avec le sourire du lundi au vendredi de 7h à 22h et le samedi et dimanche de 8h à 22h, grande amplitude pour répondre au mieux, aux horaires de chacun.

Un désir de travailler avec les producteurs locaux, « Ty Producteur » de Kervignac, pour la charcuterie, pour la viande et les volailles « EARL Le Montagner » de Plouay, les fruits et légumes auprès de « David CANDALH » de Plouhinec.

Les Huitres sur commande le dimanche, « Yannick LE BARON » de Sainte-Hélène et des produits laitiers, beurre, crème, yaourts, de la Ferme « GAEC de SAINT SAUVEUR ». Le pain le lundi de la boulangerie « Kerbellec » de Kervignac.

“ Françoise FOULGOC :

Nous sommes ravis de ces premières semaines et des retours de la clientèle, Merlevenez est une commune vivante et avec Axel nous espérons, que ce petit commerce y contribuera et deviendra un lieu incontournable. Nous pratiquons des prix, au plus juste, car bien conscient de la réalité de la vie, nous sommes là pour travailler, mais pas pour faire fortune (dit-elle en souriant). Avec aussi un esprit anti-gaspi, nos fruits, légumes abîmés, viandes et produits laitiers en limite de date, mais largement consommable, sont disponibles à prix cassés. Nous réfléchissons déjà à d'autres produits et services, pour les mois à venir. Nous remercions infiniment, les Merlevenéziens, pour leurs soutiens et encouragements, c'est un partenariat aussi avec eux.

Souhaitons que notre « Epicerie du Coin » déjà fort conviviale, devienne un lieu incontournable et pérenne de notre commune pour le bien de tous.

”





ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE LES MÉSANGES BLEUES



◦ Carnaval

Pour fêter le retour du printemps, les enfants ont célébré le carnaval le vendredi 4 mars.

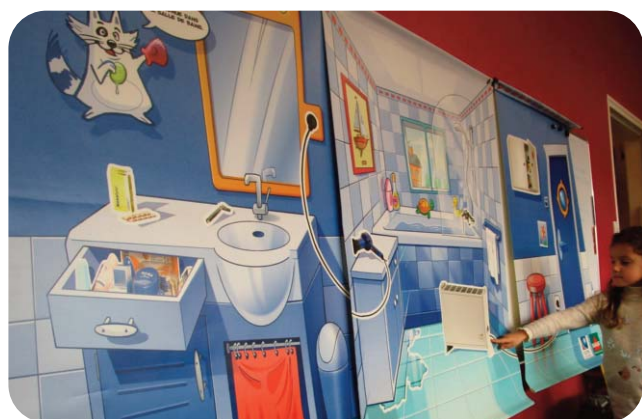
Ils sont arrivés déguisés et ont défilé dans la cour de la maternelle et du primaire en jouant des instruments de musique.

Ils ont également dansé, et comme récompense ils ont dégusté de délicieuses crêpes réalisées par Yvonne !

Une belle journée ensoleillée sous le signe de la fête !!!

◦ Exposition « Prudent contre les accidents »

Les enfants durant le mois de janvier ont participé à l'exposition « Prudent contre les accidents » dont l'objectif était de prendre conscience des risques qui existent dans leur environnement (cuisine, chambre, salon, garage, jardin...).



◦ Cinéma

Tous les enfants de la maternelle sont allés découvrir « Pat et Mat en hiver » au cinéma le Vulcain le lundi 4 avril.





PROJETS A VENIR DURANT LE MOIS DE MAI ET DE JUIN :

◦ En découverte du monde :



Dès le retour des vacances d'avril, les enfants vont réaliser un élevage de coccinelles.



Avec l'association « L'abeille buissonnière », le lundi 30 mai, les enfants participeront à des ateliers leur permettant de découvrir l'abeille mellifère et le métier de l'apiculteur.

Un petit potager va voir le jour, les enfants vont y réaliser différentes plantations.

Au mois de juin, ils réaliseront également un élevage d'oies.

INFORMATIONS PRATIQUES : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES POUR LA RENTRÉE 2022 !

● N'hésitez pas à contacter la directrice de la maternelle, Mme LESAINTE Lydie pour tout renseignement.

Tél : 02 97 65 76 02

Mèl : ec.0561436g@ac-rennes.fr

◦ Concernant les sorties pédagogiques :

Le 6 mai pour les MS/GS et le 20 mai pour les TPS/PS, les enfants se rendront à la galerie Pierre Tal-Coat d'Hennebont pour découvrir l'exposition « Le chemin se fait en marchant » d'André Scherb.

Le mardi 10 mai, la classe de Mme Lejeune aura une visite guidée « Chez Dame Nature » à Meslan pour découvrir ce parc animalier.

Début juin, ils confectionneront des pizzas avec l'aide de M. Monpas pizzaïolo.

Le vendredi 17 juin, les MS/ GS participeront à Poul Fétan à la fabrication de la bouillie de blé noire, au filage de la laine et découvriront le plaisir des jeux bretons.

Le jeudi 30 juin, ces enfants se rendront pour la deuxième fois cette année au Verger Citoyen d'Hennebont pour réaliser des animations sur le thème du printemps.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE « LES MÉSANGES BLEUES »



◦ Cinéma

Dans le cadre du dispositif « Ecole et cinéma », les élèves des classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CE2 se sont rendus au cinéma Le Vulcain le mardi 1^{er} mars pour visionner deux courts-métrages : « L'homme qui plantait des arbres » et « Crac ! ».

Les élèves de CM1 et CM2 ont, quant à eux, visionné le film « La tortue rouge » le mardi 8 mars, film qui raconte les grandes étapes de la vie d'un être humain à travers l'histoire d'un naufragé sur une île déserte peuplée de tortues, de crabes et d'oiseaux.

Ces films poétiques et écologiques ont suscité beaucoup d'émotions chez nos élèves et ont permis d'aborder les concepts de développement durable et de l'action des hommes sur leur environnement.

Vie des écoles



◦ Carnaval

Elèves et enseignants se sont déguisés pour fêter carnaval vendredi 4 mars. Cow-boys, princesses, super-héros, fées...ont envahi la cour de l'école. L'après-midi s'est terminé dans la joie avec un goûter.



Danse

Au cours d'un cycle de 6 séances, les élèves de la classe de CM1 ont été initiés à la danse par Fadil Kasri, chorégraphe et danseur professionnel de la Compagnie Eskemm. L'objectif de cette séquence était de préparer une chorégraphie collective à partir d'activités incluant deux axes de travail : la découverte de la danse hip-hop et l'apprentissage de la langue des signes française. Cette séquence s'est finalisée par la présentation de leur composition chorégraphique devant tous les élèves et enseignants de l'école le lundi 4 avril. Félicitations aux élèves de CM1 pour cette belle prestation.

Découverte des métiers de la mer et sensibilisation au patrimoine et à l'histoire du milieu ostréicole

Ce projet à destination des élèves de CM1 et CM2 a été initié par le Syndicat mixte de la Ria d'Étel. Les élèves de cycle 3 ont ainsi pu visiter un chantier ostréicole à Sainte-Hélène le jeudi 24 mars. M. Le Baron a expliqué aux enfants son métier et a répondu à toutes leurs questions concernant la vie de l'huître. La visite s'est terminée par la dégustation de ses huîtres. Nous remercions M. Le Baron pour ses explications et son accueil très chaleureux.

En amont de cette visite, les élèves de CM1 avaient bénéficié d'une animation en classe intitulée « L'huître, un marin plaisir » conduite par Anne JACOB de l'association « La mer monte, la Terre tourne » qui avait permis d'apporter aux élèves les premiers éléments sur les huîtres et le milieu dans lequel elles sont élevées.





Quant aux élèves de CM2, ils ont profité de leur déplacement à Sainte-Hélène pour pêcher le plancton.

L'après-midi a ensuite été consacré à l'observation, à l'aide de microscopes, de la vie dans une goutte d'eau. L'intervention de M. Even de l'observatoire du Plancton a permis aux élèves de découvrir l'étrange univers du plancton.

Visite d'un ancien élève

Illan MESLIER, ancien élève de l'école et actuellement gardien de but de l'équipe de Leeds (Premier League championnat anglais) nous a fait le plaisir de nous rendre une visite surprise au mois de janvier.

Il a été ravi de retrouver les locaux de l'école où il a passé toute sa scolarité primaire. Avec beaucoup de gentillesse, Illan a accepté de répondre aux nombreuses questions des élèves de CM2. Nous l'en remercions !

Inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022

La Directrice, Mme LAURENT, se tient à la disposition des parents qui souhaitent visiter l'école et inscrire leurs enfants à l'école élémentaire publique pour la prochaine rentrée scolaire.

Merci de prendre rendez-vous au **02.97.65.67.65.**
ou par mail : ec.0560247p@ac-rennes.fr

N'oubliez pas de venir vous joindre à nous lors de la kermesse qui aura lieu le samedi 25 juin.

L'équipe enseignante



AMICALE LAÏQUE DE MERLEVENEZ ÉCOLES PUBLIQUES LES MÉSANGES BLEUES

Depuis notre tombola de Noël, nous avons réalisé une collecte de papiers les 25, 26 et 27 février dernier.

Nous avons réussi à récolter 10,14 tonnes ! Grâce à cette action, l'Amicale va pouvoir financer des activités et sorties pédagogiques des élèves de maternelle et d'élémentaire.

Nous remercions donc les familles, bénévoles, et toutes les personnes qui participent de près ou de loin à nos événements au profit des écoles publiques.

Notre prochain rendez-vous sera
la kermesse, prévue le samedi 25 juin.

CONTACT :

Courriel : amicalaiquemerlevez@gmail.com
Téléphone : **06.62.72.46.65**
(Mme Nathalie Dumont, Présidente)



ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE

◦ Journée Carnaval à l'école

Après deux années d'interruption, tous les enfants de l'école ont revêtu leur plus beau costume pour cette journée axée sur le thème du carnaval.

Les enfants sont arrivés déguisés à l'école et ont au fil de la matinée réalisé des activités spécifiques « carnaval ». Certaines classes ont réalisé des maracas d'autres des masques.

L'après-midi, après la sieste des petits, tous les enfants ont participé au défilé accompagnés par de nombreux parents et grands-parents sous un soleil très agréable au son de musiques festives.

De retour à l'école, tous les enfants ont interprété un chant « Au bal masqué » devant de nombreuses familles. Ensuite, l'APEL a offert un café aux parents et des crêpes aux enfants.

Une belle journée à l'école !



◦ La sophrologie

Depuis quelques semaines, les enfants font parler la météo de leur cœur. Ils expriment leurs émotions et apprennent à travers divers exercices à les gérer au mieux.

Anne-Cécile, très douce et bienveillante, leur propose de dire comment chacun se sent : c'est la météo du cœur. Puis, les enfants vont enlever toute la neige qu'ils ont sur eux, la pluie « oust, oust, oust » ...

Puis, ils vont prendre le temps de bien respirer. Se transformer en papillon est un bon moyen.

Les enfants travaillent sur la colère : serrer très fort un coussin pour mettre dedans tout ce qui nous met dans cet état. Puis le lâcher par terre. Puis, les enfants ont travaillé sur la peur, la confiance en soi, le besoin d'être rassuré... « J'ai confiance en moi, même pas peur »

Puis, viendront d'autres émotions pour arriver à un état de bien-être, de calme : être arc-en-ciel. Merci Anne-Cécile.



o Classe de neige

Les élèves des classes de CM 1 et CM2 ont passé une semaine du 26 février au 5 mars en classe de neige à Sixt Fer à Cheval dans les Alpes en Haute Savoie.

C'est sur des pistes enneigées et sous un grand soleil que les enfants de l'école Notre Dame de Joie ont pu découvrir les joies du ski.

En plus des joies de la neige, c'est avec plaisir et curiosité que les élèves ont pu découvrir : La fabrication du fromage dans une fromagerie et visiter une chèvrerie.

Un soir, un guide de haute montagne est venu leur présenter la montagne : sa formation, la vie en montagne, la faune et la flore ...

Lors d'une autre veillée, les enfants se sont laissé emporter dans l'imaginaire des contes et légendes de la région.

Ce voyage est l'aboutissement de tout un travail « en amont » en géographie, sciences, lecture ...

Cette semaine restera inoubliable dans la tête et dans le cœur des petits Merlevenéziens.



o Balade en raquettes

A la montagne, les enfants ont également découvert les randonnées en raquettes. Accompagnés par notre guide, ils ont appris à reconnaître différentes variétés d'arbres, à identifier les traces d'animaux dans la neige. Quels paysages magnifiques !

C'est sous un grand soleil que les enfants ont pu profiter des plaisirs de la luge, des batailles de boules de neige, la construction d'igloos.

Des souvenirs magiques qui resteront longtemps gravés dans la mémoire des enfants.





◦ Pique-Nique en faveur des enfants ukrainiens

Le vendredi 8 avril, les enfants de toutes les classes ont participé à un pique-nique solidaire. Les sandwiches ont été préparés en fin de matinée par quelques parents.

Sandwiches et pomme : un repas simple partagé dans la bonne humeur avec les copains et les copines.

A la rentrée des vacances de Pâques, une responsable de l'association « les joyeux petits souliers » est venue répondre à quelques questions préparées par les élèves de CE2, CM1 et CM2. Un diaporama présentant l'Ukraine a permis à tous les enfants de découvrir le pays.

Les bénéfices de l'opération ont été intégralement reversés à l'association.

◦ Initiation à la musique

Au cours du mois des mois de mars et d'avril, les élèves de la classe de GS -CP ont été initiés aux rudiments de la musique de façon ludique.

Tous les vendredis matins, un parent d'élève de cette même classe et professeur de musique, (M. Hervé LEBOSSÉ) leur a donné RDV pour parler, vivre, ressentir la musique.

Ils ont appris à se déplacer sur diverses mélodies dans des registres différents, à ressentir la pulsation. Ils ont découvert de nouveaux instruments, les notions de timbre et de tessiture. Peu à peu, ils ont été amenés à improviser (avec des percussions), à ressentir et exprimer leurs émotions par le mouvement .

En fin de séquence, les enfants ont été amenés à développer leur sens critique en s'amusant avec les contrastes : texte triste sur une musique joyeuse, festive ou l'inverse... Tous ont participé avec enthousiasme et bonheur !



APEL DE L'ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE

◦ Loto

Le vendredi 29 avril, les activités de l'APEL sont réparties avec l'organisation du LOTO annuel qui s'est déroulé à la salle des fêtes de CAUDAN. Merci aux commerçants et aux partenaires pour leur contribution.

◦ Vente sacs à tarte

Pour la fête des mères, une vente de sacs à tarte personnalisés par les enfants a été réalisée.

Prochaines dates à retenir :

- **Le week-end du 11 et 12 juin**, reprise de la benne à papier,
- **Dimanche 26 juin**, Kermesse de l'école avec spectacle des enfants



o Retro-Gaming Connexion Breizh (RGC Breizh)



C'est le 30 avril 2022 que l'association RGC Breizh a investi une nouvelle salle pour son évènement annuel.

Environ 250m² de rétro-gaming qui ont rassemblés près de 500 personnes sur la journée. Autant dire que la communication minimaliste a su attirer jeunes et moins jeunes dans un flux incessant. Déplacement en famille, enfants, adolescents, amateurs/collectionneurs de jeux vidéo anciens, il y en avait pour tout le monde !!!

Cette édition de « Rencontres Retro Gaming » mêlait une exposition Nintendo avec toutes les consoles rétro de la NES/Famciom à la Game Cube, le tout en accès libres. Des accessoires, des boites de jeux, des revues et sans oublier les fameux Game&Watch ou autres Game Boy étaient exposés sur un îlot central.



Le succès n'aurait pu se faire sans les associations Neo Geo Fan (représentée par Valentin venu du secteur de Nantes et Sébastien de Brest), ainsi que Breizh Retro Gaming (représentée par Fabrice et Yann des environs de Plouay dans le 56). Un auto-entrepreneur, François, a fait le déplacement de Vannes pour présenter son activité avec la e-boutique « Le Jouet Durable ». Le magasin « Dynamite Games » d'Hennebont a également participé avec le prêt de pièces plus rares de collection.

De nombreuses consoles du Pong à la Neo Geo, en passant par l'Amiga 500 ou la Mega Drive étaient elles aussi en accès libre. La commune de 3500 habitants s'est retrouvée le temps de quelques heures petites capitale du rétro-gaming.

Merci à la Mairie de Merlevenez sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu.

Vie associative



o Foyer Culturel Des Jeunes

Le FCJ tiendra une assemblée extraordinaire le 20 mai salle Gauguin à 20h30 afin de définir l'avenir de l'association.

● Section théâtre adulte

« Une date à retenir »

Le samedi 18 juin à 20h30, la compagnie « *les Mots Dits* » sera heureuse d'interpréter pour vous une pièce de Georges Feydeau « *Léonie est en avance* ».

Le prix de la place est fixé à 5 euros, vous pouvez réserver au **06 03 49 10 04**

Nous vous attendons très nombreux.
Théâtralement vôtre Brigitte Fernandez.



● Section danse Modern-Jazz

Le gala aura lieu salle X.Grall, le vendredi 24 juin à 20h30. Nos danseuses ont hâte de vous présenter leur travail de l'année chorégraphié par notre professeure Marie Péton.



● Section peinture « harmonie des couleurs »

Les élèves de Joël Garnier exposeront leur travail de l'année à la chapelle de la Madeleine du 24 au 27 juin.

● Section peinture pastel

« L'atelier Arc En Ciel » exposera sur le thème principal des « 4 Saisons » du 2 au 9 juillet à la chapelle de la Madeleine. Une tombola sera organisée à l'occasion.

● Sophrologie, section du FCJ de Merlevenez.



Depuis plusieurs années Anne-Cécile Duplessis, sophrologue diplômée de l'institut de Rennes et installée à Hennebont, anime des séances de sophrologie en petit groupe au sein du FCJ (Foyer Culturel des Jeunes, association de Merlevenez).

La sophrologie est une méthode psycho-corporelle, associant la relaxation à des exercices de respiration, des mouvements, des exercices de concentration et de visualisation. Cette pratique s'adapte à tous et vise l'équilibre harmonieux du corps, du mental et des émotions. Être plus présent ici et maintenant, prendre de la distance, trouver apaisement et sérénité sont les bénéfices les plus souvent mis en avant.

Durant les séances, différentes thématiques sont abordées comme les problématiques autour du stress, des émotions, du sommeil et de la concentration. Les séances se déroulent le jeudi matin et le mardi à 18h45 à la maison des jeunes, de façon hebdomadaire pour un meilleur entraînement.



Cette année en plus de ces séances collectives des ateliers parent-enfant ont eu lieu à la salle Fortuné le Calvé. Un moment de détente, de partage et de complicité à vivre ensemble. Des séances de sophro-danse et des conférences sont également régulièrement proposées pour les adhérents de l'association les samedis.

La sophro-danse est une pratique libre, en musique, d'expression corporelle et émotionnelle. Le mouvement favorise la concentration à l'instant présent et permet également une libération des tensions physiques et émotionnelles.

Pour tous renseignements merci de contacter Anne-Cécile au **06 13 84 42 10** ou par mail nnee.duplessis@gmail.com



Toutes les informations sont également disponibles sur son site <https://annececileduplessis.com/> et sur le site du FCJ <https://fcjmerlevenez.home.blog>



o ASSOCIATION OBJECTIF MUSICAL UNE ECOLE DE MUSIQUE / UNE CHORALE

● Chorale

C'est avec bonheur que les 40 choristes de « Bouches à Oreilles » ont retrouvé le chemin des répétitions tous les lundis de 20h30 à 22h à Merlevenez salle Paul Gauguin, sous la direction du chef de chœur Jean-Noël Rozé.

Le répertoire, dédié aux chansons françaises (Trenet, Souchon, Aznavour, Fugain, Perret, Bachelet, etc...) s'est encore enrichi cette année avec « La chanson d'Orphée » et « Je t'aime tu vois » interprétée avec la chorale Sadorn de Lorient lors du concert commun du 15 mai 2022 à l'église de Merlevenez, au profit de l'association Rétina.

La chorale retrouve donc son dynamisme et son enthousiasme, d'autres concerts seront organisés pour ravir les amateurs de chansons, venez nous écouter et reprendre avec nous les refrains que vous aimez.



Contact : Dany Toulemont 06 78 87 22 72

● École de musique

L'école de musique a proposé cette année des cours de guitare et de piano et envisage d'élargir son offre : cours d'accordéon et d'éveil musical sont à l'étude pour la rentrée.

Pour la Fête de la Musique, douze musiciens et chanteurs se produiront dans le cadre de l'Atelier Pop, animé par Hervé Le Bossé.

Contact : Dany Toulemont 06 78 87 22 72

o L'Union Nationale des Combattants

● LE 11 NOVEMBRE 2021

En hommage à Monsieur Francis Plancke, la nouvelle Présidente de l'Union Nationale des Combattants du Morbihan, Madame Leturgie Marie Claire, et Philippe MECHARD, Président de L'UNC de Merlevenez, ont organisé le congrès départemental du Morbihan dans la commune le samedi 16 février 2022.

L'assemblée générale a eu lieu dans la salle Gauguin regroupant une centaine de personnes venue du Morbihan, avec l'accord de Monsieur le Maire, Bruno le BOSSER et l'accompagnement des conseillers et techniciens de la ville.

Une cérémonie au monument aux morts avec le dépôt de gerbe a précédé le cortège formé par les drapeaux et différentes autorités pour se rendre à la salle Xavier Grall. Un banquet de 160 personnes était organisé par le traiteur (Globe Traiteur de Pontivy).

En fin d'après-midi une délégation s'est rendue au cimetière pour rendre un hommage à notre regretté Francis Planck. Un grand merci à toutes les personnes qui auront œuvré pour ce jour.

Le Président.
Philippe MECHARD.





o Comité des Fêtes

Les activités passées :

● Le dimanche 24 avril 2022 : une grande Chasse aux œufs avec un concours de lâcher de ballons a réuni 120 enfants de 2 ans à 11 ans. Le top envol des ballons a été donné par M. le Maire Bruno Le Bosser puis top départ de la chasse où près de 3000 œufs ont été récoltés, suivi d'un pot d'amitié servi aux enfants et les accompagnants dans une ambiance festive et chaleureuse. Merci de l'aide des associations de parents d'élèves des deux écoles.

Résultat du concours à paraître dans la presse, réseaux sociaux, écoles et mairie, les récompenses (160 € de cartes Leclerc nationales) seront distribuées au cours du repas Créole du 11 juin.



Les activités à venir :

● **Le 11 juin 2022** sur la Place de l'église sous chapiteaux : soirée Créole avec repas de 19h00 à 01h00 (pré-réservation souhaitée).

● **Le vendredi 24 juin 2022 à partir de 19h00** : Pour la première fois Grande Fête de la Musique Place des Tilleuls, 5 ensembles musicaux dont Atelier Pop (Objectif Musical de Merlevenez), So Good, 90'Rock, Better Days, Mordrouz

● **Du 15 juillet au 19 Août 2022** : participation en collaboration avec la municipalité aux marchés nocturnes tous les vendredis

● **Les 9, 10 et 11 septembre** : Organisations des Fêtes Locales

o Le samedi : course de caisses à savons, repas animé Par les Bateliers de Cézac suivi d'une soirée dansante avec Arnaud ANIMATION.

o Le dimanche : Jeux divers à partir de 14 h00, lancers d'œufs, tir à la corde, mât de cocagne..., grand défilé humoristique...

o Le lundi : concours de boules Bretonnes en quadrettes.





o Judo CLUB

En février, le club de judo de Merlevenez, encadré par Christophe Bedouet, président du club, et Yvan Baranger, leur professeur, s'est déplacé en Mayenne, au dojo de Château-Gonthier.

Les judokas ont participé à un stage avec une délégation d'athlètes d'Argentine et du Cameroun dont la championne Vannesa Mballa. Après avoir suivi en matinée une initiation aux nouvelles techniques de judo, les stagiaires ont pu suivre une initiation au combat debout et à la technique de marquages de points, pour finir la journée par un cours de taïso.

Nous sommes fiers de compter maintenant trois nouvelles ceintures noires au sein du club.

Félicitations à Tatiana Le Gall, Ethan Pinarel et Stevan Bedouet.



o L'étoile sportive de Merlevenez

Saison 2021/2022

Après 2 années difficiles de crise sanitaire où les saisons ne sont pas arrivées à leurs termes, nous avons pu, cette année, finir la saison.

Côté sportif, nous n'avons pas connu une saison extraordinaire ayant un renouvellement quasiment total des équipes seniors. Elles sont très jeunes et nous savons qu'avec l'entraînement et l'ambiance qui est très bonne nous ne pouvons que progresser.

En ce qui concerne les jeunes de U6 à U13, nous avons créé le groupement de jeunes Merlevenez Nosthélène qui fonctionne très bien. A ce jour, nous comptons 70 jeunes joueurs qui sont encadrés par nos dirigeants Monsieur CULOT Eric et Monsieur Tamcaman Patrick chaque mercredi pour les entraînements. Nous tenons à les remercier pour leur bénévolat.

Pour la saison prochaine, nous comptons créer une équipe U14.

Pour tous renseignements pour les jeunes, vous pouvez contacter Patrick au 06 36 05 01 49.



Côté manifestations, nous avons repris en organisant le 9 avril un rougail saucisse à emporter, qui a connu un franc succès et espérons le renouveler l'année prochaine. Nous avons pu reprendre les lotos à la salle Kergoff à Caudan, un le 7 mai et l'autre qui aura lieu au mois d'octobre. Notre tournoi annuel U11 et U13 a pu être fait le jeudi de l'ascension. **Nous tenons à remercier nos sponsors qui ont été très importants cette année pour le bon fonctionnement du club vu la conjoncture sanitaire.**

E. JEGO
Président de l'étoile sportive de Merlevenez

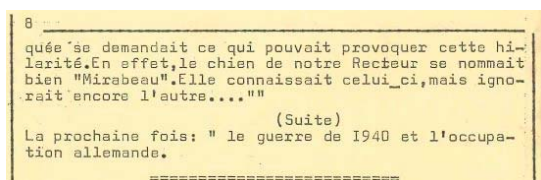
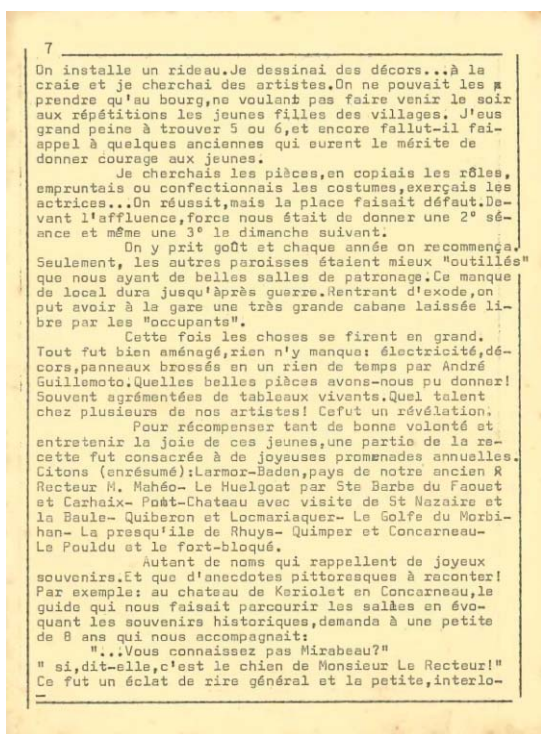
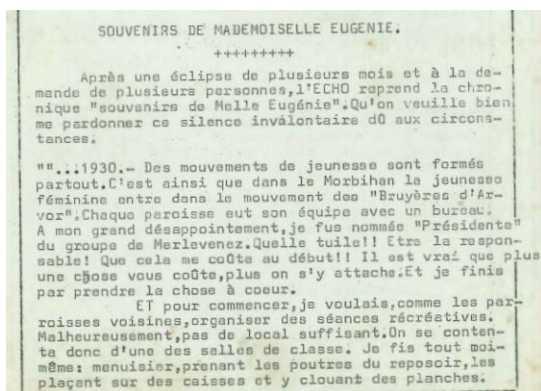


Histoire(s) et patrimoine

o Les mémoires d'Eugénie

Mlle Eugénie, institutrice fraîchement nommée à Merlevenez, va relater son arrivée à l'école municipale et sa vie à Merlevenez. Une de ses anciennes élèves s'en souvient encore : Mlle Eugénie venait de Quimper où elle avait une sœur, elle a quitté Merlevenez (au bout de 50 ans !) pour retourner à Quimper s'en occuper. Les institutrices privées n'étaient pas payées à l'époque. Elle avait sa chambre au couvent et prenait ses repas avec les religieuses.

Elle a laissé un très bon souvenir de son passage dans la commune car elle a beaucoup fait pour les enfants. Dans les années 30 elle avait mis en place une équipe de théâtre ce qui ne devait pas être si fréquent à l'époque.



Extrait du bulletin paroissial de Septembre 1966

SOUVENIRS DE MA VIE (suite).

(Par Mlle Eugénie)

Après une éclipse de plusieurs mois et à la demande de plusieurs personnes, l'ECHO reprend la chronique "souvenirs de Mlle Eugénie"; Qu'on veuille bien me pardonner ce silence involontaire dû aux circonstances;

1930. Des mouvements de jeunesse sont formés partout. C'est ainsi que dans le Morbihan la jeunesse féminine entre dans le mouvement des "Bryères d'Arvor". Chaque paroisse eut son équipe avec un bureau. A mon grand désappointement, je fus nommée "Présidente" du groupe de Merlevenez. Quelle tuile!! Etre la responsable! Que cela me coûtât au début!! Il est vrai que plus une chose vous coûte plus on s'y attache. Et je finis par prendre la chose à cœur.

Et pour commencer, je voulais, comme les paroisses voisines, organiser des séances récréatives. Malheureusement, pas de local suffisant. On se contenta donc d'une des salles de classe; Je fis tout moi-même: menuisier prenant les poutres du reposoir, les plaçant sur des caisses et y clouant des planches. On installe un rideau. Je dessinais des décors... à la craie et je cherchais des artistes. On ne pouvait les prendre qu'au bourg, ne voulant pas faire venir le soir aux répétitions les jeunes filles des villages. J'eus grand peine à trouver 5 ou 6, et encore fallut-il faire appel à quelques anciennes qui eurent le mérite de donner courage aux jeunes.

Je cherchais les pièces, en copiais les rôles, empruntais ou confectionnais les costumes, exerçais les actrices... On réussit, mais la place faisait défaut. Devant l'affluence, force nous était de donner une 2^e séance et Terne une 3^e le dimanche suivant.

On y prit goût et chaque année on recommença. Seulement, les autres paroisses étaient mieux «outillées» que nous ayant de belles salles de patronage. Ce manque de local dura jusqu'après-guerre. Rentrant d'exode, on put avoir à la gare une très grande cabane laissée libre par les "occupants".

Cette fois les choses se firent en grand. Tout fut bien aménagé, rien n'y manqua: électricité, décors, panneaux brossés en un rien de temps par André Guillemoto. Quelles belles pièces avons-nous pu donner! Souvent agrémentées de tableaux vivants. Quel talent chez plusieurs de nos artistes! Ce fut une révélation.

Pour récompenser tant de bonne volonté et entretenir la joie de ces jeunes, une partie de la recette fut consacrée à de joyeuses promenades annuelles. Citons (en résumé): Larmor-Baden, pays de notre ancien Recteur M. Mahéo- Le Huelgoat par Ste Barbe du Faouet et Carhaix- Pont-Chateau avec visite de St Nazaire et la Baule- Quiberon et Locmariaquer- Le Golfe du Morbihan- La presqu'île de Rhuy- Quimper et Concarneau- Le Pouldu et le fort-bloqué.

Autant de noms qui rappellent de joyeux souvenirs. Et que d'anecdotes pittoresques à raconter! Par exemple: au château de Keriollet en Concarneau, le guide qui nous faisait parcourir les salles en évoquant les souvenirs historiques, demanda à une petite de 8 ans qui nous accompagnait:
"...Vous connaissez pas Mirabeau?" si, dit-elle, c'est le chien de Monsieur Le Recteur!" Ce fut un éclat de rire général et la petite interloquée se demandait ce "qui pouvait provoquer cette hilarité. En effet le chien de notre Recteur se nommait bien "Mirabeau". Elle connaissait celui-ci, mais ignorait encore l'autre...

(Suite) La prochaine fois: "la guerre de 1940 et l'occupation allemande".

Histoire(s) et patrimoine

Plongez au cœur de notre histoire locale, venez découvrir ou redécouvrir ce qui fait la richesse de notre commune, la vie de ses habitants et l'histoire de nos villages !



o Les noms des villages :

KERDANIEL – KERGATORNE

● Kerdaniel

La première date connue de ce toponyme « *le hameau de Daniel* » est 1603. Il s'agit du personnage biblique jeté dans la fosse aux lions. C'est ce nom qui apparaît le plus fréquemment dans le cartulaire de Redon, où on le rencontre plus de cinquante fois et près de quarante dans celui de Quimperlé.

● Kergatorne

Ce toponyme tire son origine de **Kergathouarne** (1427) et de **Kerialoharne** (1432), tous deux dérivant de **cathoiarn**, nom attesté en 833 et composé de *hoiarn* « *fer* » et de *cat* « *combat* ». *Hoiarn* est issu du vieux breton **heoarn** et **a** pour correspondant le gallois **haearn** et l'irlandais **iarn**. Il entre dans la composition de nombreux anthroponymes.

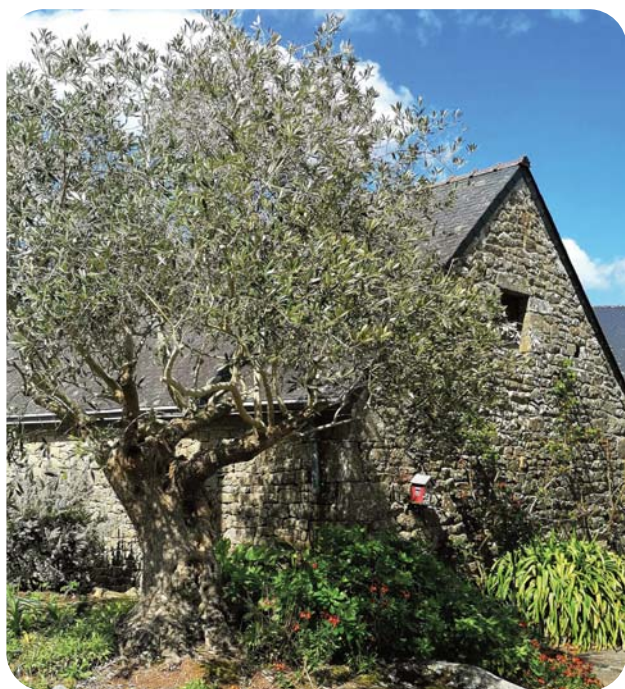
Cat « *combat* » est un terme vieux breton. On connaît l'importance du fer dans le combat. **Cathoiarn** « *celui qui combat avec le fer* ». On rencontre une variante **cat-hirn** mentionnée dans une lettre de l'Evêque de Tours en 521, (il s'agit d'un prêtre menacé d'excommunication). **Cathouarn** est la forme moderne, **Cathouarn** en Séné (56).

Ker entraînant un affaiblissement de **k** en **g**, on a **Kergatorne**, qui est aussi un village de Groix avec un moulin à vent. **Kergatorne** était une seigneurie et possédait un manoir.



Vous qui aimez les balades sur les sentiers de Merlevenez, à pied, à vélo ou à cheval, laissez-vous porter et vous arriverez certainement au village de Kergatorne...

Histoire(s) *et patrimoine*



Peut-être ferez-vous une petite pause avant de repartir pour rejoindre Kerdaniel. C'est un village qui est à la fois sur la commune de Merlevenez et sur celle de Plouhinec. Une route marque la limite des deux communes, au milieu du village !



Les sentiers continuent sur la commune de Plouhinec, laissez-vous guider, la petite mer de Gâvres n'est plus très loin !



TRAVAUX DE LA COMMUNE

MDJ



Sanitaires finis



Entrée PMR cimetière



Création d'un parking

CIMETIÈRE



Coulage de la dalle du hangar



PLAQUES PODOTACTILES :

elles sont utilisées pour signaler un danger aux piétons vivants avec une déficience visuelle.



HANGAR DE STOCKAGE

